



## **BRD garantit qu'il n'y a jamais eu de porcs dans ses produits et présente ses excuses aux consommateurs musulmans pour cette grave erreur d'étiquetage**

Le 7 septembre 2009, la société BRD basée à Grâne (26) a fabriqué des roulés de dinde à la marque « Royal Halal ».

Lors de l'étiquetage du produit, la fabrication de l'étiquette qui fait appel à un logiciel informatique central a conduit à imprimer la composition d'ingrédients d'un autre produit non halal fabriqué sur un autre site du groupe.

BRD, tient à présenter à ses consommateurs musulmans, ses excuses pour cette grave erreur qui a pu, à juste titre, les inquiéter.

La société BRD garantit qu'à aucun moment du porc n'a été intégré à la fabrication de ces roulés de dinde d'autant plus que le site de Grâne ne fabrique aucun produit susceptible de contenir du porc.

Pour prouver sa bonne foi la société fait réaliser des analyses des produits qu'elle rendra public dans les prochains jours. De même, elle se tient à la disposition des consommateurs pour toutes les informations qu'ils souhaiteraient.

Un travail approfondi va être engagé en toute transparence avec la grande mosquée de Lyon dès cette semaine pour qu'une telle erreur ne puisse pas se reproduire.

Nous sommes conscients que la certification Halal implique pour notre entreprise une grande responsabilité vis-à-vis des consommateurs musulmans et nous ferons tout pour les satisfaire durablement.

Contact presse

Jean-Luc Alnet, BRD,